



# Publications économiques et financières



Conjoncture financière

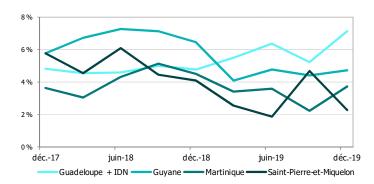
**Avril 2020** 

# **Tableau de bord des indicateurs monétaires et financiers** au 31 décembre 2019 dans les DOM et COM de la zone euro

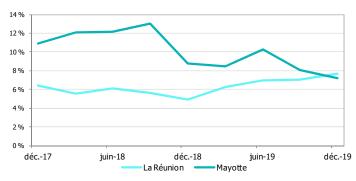
# **Évolution globale**

# Les encours globaux de crédits

#### Évolution des encours de crédits totaux dans l'océan Atlantique (en glissement annuel)



### Évolution des encours de crédits totaux dans l'océan Indien (en glissement annuel)



Sources: SURFI et Banque de France (Service central des risques)

Au 31 décembre 2019	Encours brut (en millions d'euros)	Taux de croissance annuel
Guadeloupe + IDN	11 550	7,1 %
Guyane	3 766	4,7 %
Martinique	10 551	3,7 %
Saint-Pierre-et-Miquelon	203	2,3 %
Total océan Atlantique	26 070	5,3 %

Au 31 décembre 2019	Encours brut (en millions d'euros)	Taux de croissance annuel
Mayotte	1 311	7,2 %
La Réunion	24 880	7,7 %
Total océan Indien	26 191	7,6 %

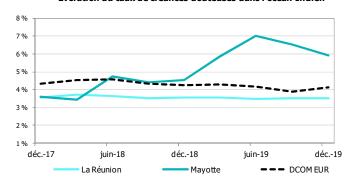
Au 31 décembre 2019	Encours brut (en millions d'euros)	Taux de croissance annuel
Total DOM	52 261	6.5 %

# L'évolution de la sinistralité\*

#### Évolution du taux de créances douteuses dans l'océan Atlantique

# 8 % 7 % 6 % 5 % 4 % 3 % 2 % 1 % déc.-17 juin-18 déc.-18 juin-19 déc.-19 Guadeloupe + IDN Guyane Martinique Saint-Pierre-et-Miquelon — DCOM EUR

#### Évolution du taux de créances douteuses dans l'océan Indien



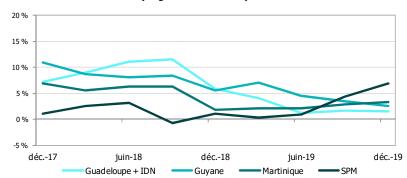
Source: SURFI

Pour mémoire, le taux de sinistralité observé à fin 2018 pour les établissements de crédit en France, pour leur activité en France uniquement, est de 3,3 % (source : ACPR).

# L'évolution des actifs financiers\*

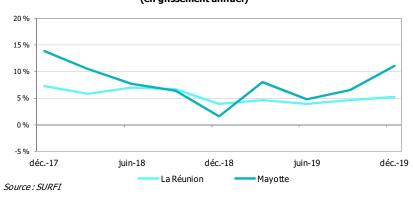
# Par géographie

#### Évolution des actifs financiers dans l'océan Atlantique (en glissement annuel)



Au 31 décembre 2019	Actifs financiers (en millions d'euros)	Taux de croissance annuel		
Guadeloupe + IDN	9 744	1,6 %		
Guyane	2 108	2,6 %		
Martinique	8 380	3,4 %		
Saint-Pierre-et-Miquelon	248	7,0 %		
Total océan Atlantique	20 480	2,5 %		

# Évolution des encours des actifs financiers dans l'océan Indien (en glissement annuel)

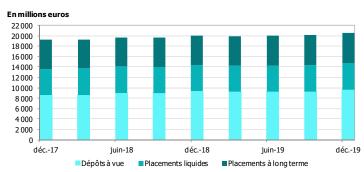


Au 31 décembre 2019	Actifs financiers (en millions d'euros)	Taux de croissance annuel
La Réunion	15 836	5,3 %
Mayotte	706	11,0 %
Total océan Indien	16 541	5,5 %

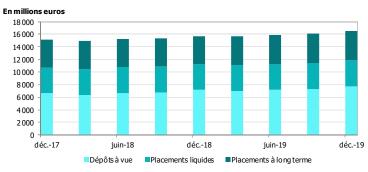
Au 31 décembre 2019	Actifs financiers (en millions d'euros)	Taux de croissance annuel
Total DCOM zone euro	37 021	3,8 %

# Par composante

#### Évolution des principales composantes des actifs financiers dans l'océan Atlantique



# Évolution des principales composantes des actifs financiers dans l'océan Indien

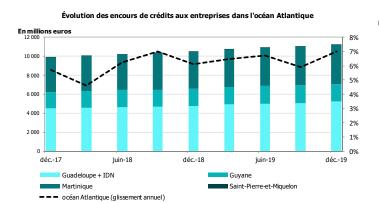


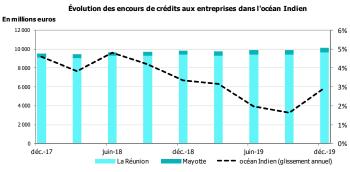
Source: SURFI

<sup>\*</sup> Ces données concernent les seuls établissements de crédit installés localement

# Évolution des encours de crédits aux entreprises

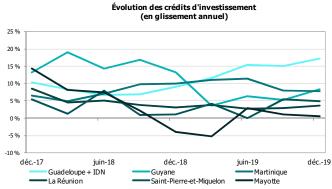
# Répartition par géographie

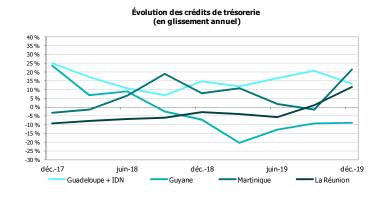




Sources : SURFI et Banque de France (Service central des risques)

# Évolution des encours de crédits d'investissement et de trésorerie\*





Sources : SURFI et Banque de France (Service central des risques)

# Crédits totaux aux entreprises

En glissement annuel	déc17	mars-18	juin-18	sept18	déc18	mars-19	juin-19	sept19	déc19
Guadeloupe + IDN	5,6 %	5,3 %	5,5 %	5,9 %	6,2 %	8,0 %	8,5 %	8,6 %	9,5 %
Guyane	8,7 %	8,8 %	9,7 %	8,9 %	5,9 %	1,9 %	2,1 %	4,3 %	3,5 %
Martinique	4,4 %	2,0 %	5,6 %	7,5 %	6,2 %	6,8 %	6,8 %	3,7 %	5,5 %
Saint-Pierre-et-Miquelon	6,5 %	1,9 %	5,3 %	2,1 %	-1,8 %	4,5 %	4,6 %	-18,4 %	6,5 %
La Réunion	4,1 %	3,2 %	4,3 %	3,7 %	3,2 %	3,0 %	1,6 %	1,6 %	3,0 %
Mayotte	16,9 %	18,2 %	16,9 %	15,8 %	6,0 %	5,6 %	9,4 %	2,7 %	1,9 %

Montant en millions d'euros					
(décembre 2019)					
5 226					
1 855					
4 108					
51					
9 654					
450					

# Crédits d'investissement aux entreprises

	déc17	mars-18	juin-18	sept18	déc18	mars-19	juin-19	sept19	déc19
En glissement annuel									
Guadeloupe + IDN	10,4 %	8,4 %	6,7 %	6,9 %	9,0 %	11,6 %	15,4 %	15,0 %	17,2 %
Guyane	13,2 %	19,1 %	14,3 %	16,9 %	13,2 %	3,6 %	6,3 %	5,2 %	8,3 %
Martinique	6,5 %	4,9 %	7,1 %	9,8 %	9,9 %	11,0 %	11,5 %	7,9 %	7,8 %
Saint-Pierre-et-Miquelon	5,5 %	1,3 %	8,0 %	0,9 %	1,0 %	4,1 %	-0,1 %	5,5 %	4,9 %
La Réunion	8,5 %	4,6 %	5,1 %	3,8 %	3,1 %	3,8 %	2,8 %	2,9 %	3,7 %
Mayotte	14,3 %	8,1 %	7,4 %	2,2 %	-4,0 %	-5,1 %	3,0 %	1,2 %	0,6 %

Montant en millions d'euros						
(décembre	2019)					
	2 261					
	737					
	2 639					
	39					
	4 312					
	267					

# Crédits de trésorerie aux entreprises

	déc17	mars-18	juin-18	sept18	déc18	mars-19	juin-19	sept19	déc19
En glissement annuel									
Guadeloupe + IDN	25,1 %	17,3 %	10,9 %	6,7 %	14,6 %	11,9 %	16,5 %	20,7 %	13,2 %
Guyane	23,7 %	6,8 %	8,8 %	-2,4 %	-7,1 %	-20,4 %	-12,8 %	-9,3 %	-8,7 %
Martinique	-3,1 %	-1,4 %	6,4 %	19,0 %	8,0 %	11,0 %	1,9 %	-1,5 %	21,4 %
Saint-Pierre-et-Miquelon	61,4 %	92,0 %	142,7 %	160,9 %	6,8 %	15,5 %	15,3 %	20,3 %	19,2 %
La Réunion	-9,2 %	-8,0 %	-6,8 %	-5,9 %	-2,7 %	-4,0 %	-5,6 %	1,0 %	11,5 %
Mayotte	-6,0 %	6,8 %	15,2 %	25,3 %	10,6 %	-1,0 %	-11,2 %	-19,0 %	-4,2 %

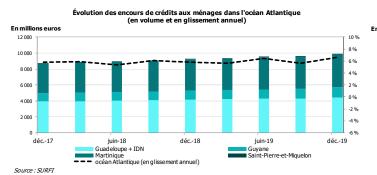
Montant en millions d'euros					
(décembre 2019)					
	220				
	37				
	250				
	5				
	541				
	23				

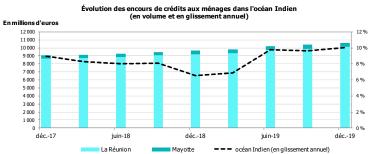
<sup>\*</sup> Mayotte et Saint-Pierre-et-Miquelon ne sont pas systématiquement représentés dans les graphiques du fait de leurs forts taux de croissance.

# Le financement des ménages

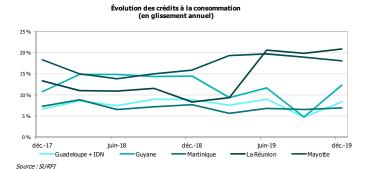
# Évolution des encours de crédits aux ménages

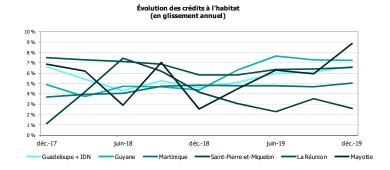
# Répartition par géographie





# Évolution des encours crédits à la consommation et à l'habitat





#### Crédits totaux aux ménages

En glissement annuel	déc17	mars-18	juin-18	sept18	déc18	mars-19	juin-19	sept19	déc19
Guadeloupe + IDN	6,7 %	6,4 %	5,3 %	6,5 %	6,0 %	5,9 %	6,9 %	5,7 %	7,2 %
Guyane	6,2 %	6,0 %	6,8 %	6,7 %	6,2 %	6,8 %	8,4 %	6,7 %	8,2 %
Martinique	4,8 %	5,4 %	4,9 %	5,5 %	5,7 %	5,0 %	5,4 %	5,2 %	5,6 %
Saint-Pierre-et-Miquelon	2,5 %	4,5 %	7,7 %	6,5 %	4,8 %	3,3 %	2,6 %	4,0 %	3,6 %
La Réunion	8,8 %	8,2 %	8,0 %	7,9 %	6,4 %	6,6 %	9,6 %	9,5 %	9,8 %
Mayotte	12,5 %	10,7 %	8,5 %	11,3 %	9,3 %	12,1 %	13,3 %	12,9 %	13,9 %

	Montant en millions d'euros						
l	(décembre 2019)						
	4 460						
	1 224						
	4 159						
	112						
	10 106						
	509						
Ī							

# Crédits à l'habitat

	déc17	mars-18	juin-18	sept18	déc18	mars-19	juin-19	sept19	déc19
En glissement annuel									
Guadeloupe + IDN	6,6 %	5,4 %	4,3 %	5,3 %	4,6 %	5,1 %	6,0 %	6,1 %	6,7 %
Guyane	4,9 %	3,7 %	4,8 %	4,7 %	4,4 %	6,3 %	7,7 %	7,3 %	7,2 %
Martinique	3,7 %	3,9 %	4,1 %	4,7 %	4,8 %	4,8 %	4,8 %	4,7 %	5,1 %
Saint-Pierre-et-Miquelon	1,1 %	4,2 %	7,4 %	6,2 %	4,1 %	3,1 %	2,3 %	3,5 %	2,6 %
La Réunion	7,5 %	7,3 %	7,1 %	6,8 %	5,8 %	5,8 %	6,4 %	6,4 %	6,6 %
Mayotte	6,9 %	6,2 %	2,9 %	7,0 %	2,6 %	4,5 %	6,3 %	5,9 %	8,9 %

	tant en s d'euros
(décemi	bre 2019)
	3 032
	963
	2 920
	89
	7 554
	220

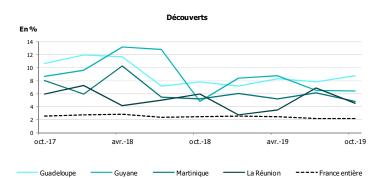
### Crédits de consommation

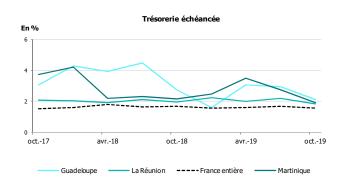
En gissement annuel	déc17	mars-18	juin-18	sept18	déc18	mars-19	juin-19	sept19	déc19
Guadeloupe + IDN	6,7 %	8,6 %	7,5 %	9,0 %	8,9 %	7,6 %	9,0 %	4,8 %	8,4 %
Guyane	10,8 %	14,8 %	14,8 %	14,3 %	14,4 %	9,3 %	11,7 %	4,8 %	12,3 %
Martinique	7,3 %	8,9 %	6,6 %	7,2 %	7,7 %	5,6 %	6,8 %	6,5 %	6,9 %
Saint-Pierre-et-Miquelon	9,1 %	6,0 %	9,0 %	8,0 %	7,6 %	4,2 %	4,1 %	6,2 %	7,9 %
La Réunion	13,3 %	11,0 %	10,9 %	11,6 %	8,3 %	9,4 %	20,6 %	19,9 %	20,8 %
Mayotte	18,3 %	14,9 %	13,8 %	15,0 %	15,8 %	19,3 %	19,6 %	18,9 %	18,0 %

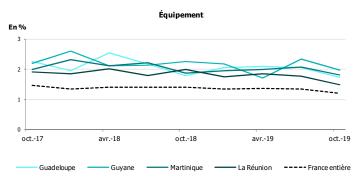
Montant en millions d'euros	5
(décembre 2019	9)
1 4	23
2	60
1 2	33
	23
2 5	38
2	89

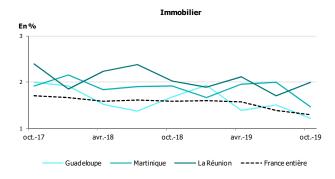
# Évolution des taux des crédits

# Évolution des taux des crédits aux entreprises





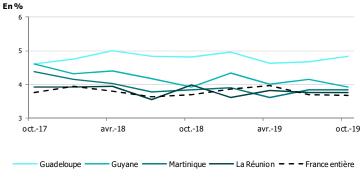




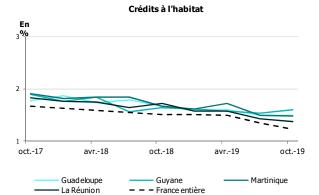
Sources : IEDOM, Banque de France

# Évolution des taux des crédits aux particuliers

# Prêts personnels et autres crédits échéancés à la consommation



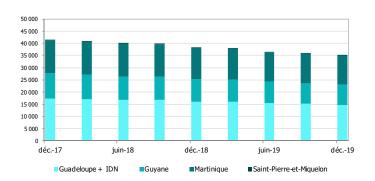




Sources : IEDOM, Banque de France

# Ménages

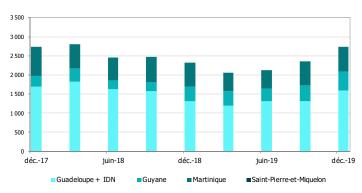
# Nombre de personnes physiques en interdiction bancaire dans l'océan Atlantique



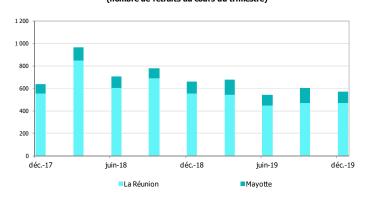
# Nombre de personnes physiques en interdiction bancaire dans l'océan Indien



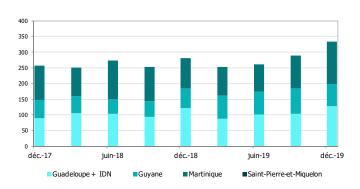
Nombre de retraits de cartes bancaires dans l'océan Atlantique (nombre de retraits au cours du trimestre)



Nombre de retraits de cartes bancaires dans l'océan Indien (nombre de retraits au cours du trimestre)



Nombre de dossiers de surendettement dans l'océan Atlantique (nombre de dossiers déposés au cours du trimestre)

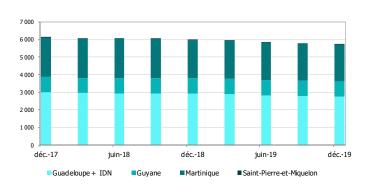


Nombre de dossiers de surendettement dans l'océan Indien (nombre de dossiers déposés au cours du trimestre)



# **Entreprises**

Nombre de personnes morales en interdiction bancaire dans l'océan Atlantique



#### Nombre de personnes morales en interdiction bancaire dans l'océan Indien



6

# Le financement des collectivités locales

#### Évolution des crédits aux collectivités locales dans l'océan Atlantique (en glissement annuel et en volume) En millions euros 20 % 3 000 15 % 2 000 10 % 1 000 5 % 0 % -5 % -2 000 -15 % juin-19 déc.-17 juin-18 déc -18 déc -19

Guadeloupe + IDN

#### Évolution des crédits aux collectivités locales dans l'océan Indien (en glissement annuel et en volume)



Sources : SURFI et Banque de France (Service central des risques)

#### Crédits aux collectivités locales

Encours océan Atlantique

mars-18 iuin-18 sept.-18 déc.-18 juin-19 déc.-19 déc.-17 mars-19 sept.-19 En glissement annuel -2.8 % 8.6 % 2.1 % Guadeloupe + IDN -3.6 % -1.0 % -1.1 % 4.6 % 4.2 % 6.0 % Guvane -2,8 % -3,1 % -0,7 % -1.6 % -3.7 % -2,3 % 1.9 % 0.4 % 10.0 % Martinique -3,4 % -3,7 % -2,1 % -0,4 % -1,0 % -6,7 % -2,3 % -2,8 % 0,5 % Saint-Pierre-et-Miquelon 24,3 % 18,7 % 15,6 % 15,5 % 21,0 % 7,9 % 5,8 % 6,7 % -1,5 % 8,3 % 6,8 % 5,5 % 4,8 % 4,2 % 15,4 % 17,4 % 20,1 % 19,5 % La Réunion Mayotte 5,5 % 10,5 % 12,9 % 15,6 % 15,7 % 0,6 % 0,0 % 4,4 % 4,8 %

Martinique

Guyane

Au 31 décembre 2019

Montant en millions d'euros	Part dans les crédits totaux* en %			
1 095	9,8 %			
339	9,4 %			
1 211	12,2 %			
26	13,2 %			
3 079	12,9 %			
190	15,3 %			

<sup>\*</sup> Depuis la publication de l'arrêté de décembre 2018, dans un souci de cohérence dans la mesure où l'encours de crédit aux collectivités locales retenu est l'encours sain, l'encours de crédit total pris en compte est l'encours sain, et non l'encours brut.

#### **MÉTHODOLOGIE**

Les **crédits** présentés concernent ceux accordés à l'ensemble des agents économiques présents sur le territoire, soit par les établissements bancaires intervenant dans les DOM et COM de la zone euro disposant au minimum d'un guichet domiciliataire d'opération enregistré auprès de la Banque de France dans l'une des géographies concernées (établissements installés localement dits ECIL), soit par ceux n'en disposant pas (établissements de crédit non installés localement dits ECNIL).

Les actifs financiers présentés sont ceux placés par l'ensemble des agents économiques auprès des ECIL uniquement.

Les données relatives à la Guadeloupe incluent les collectivités de Saint-Martin et Saint-Barthélemy.

Les **taux des crédits** utilisés dans cette note sont des taux effectifs au sens étroit (TESE). Ceux-ci sont des taux actuariels annualisés, correspondant à la composante d'intérêt du Taux Effectif Global (TEG) ou, dit autrement, au TEG diminué des charges qui ne sont pas des intérêts au sens comptable du terme. Les taux moyens publiés sont calculés en pondérant les taux collectés par les montants de crédit correspondants.

Concernant les **taux des crédits aux entreprises**, les « découverts » rassemblent des découverts stricto sensu ainsi que les crédits permanents. La catégorie « escompte » regroupe l'escompte au sens strict, les financements sur loi Dailly, les mobilisations de créances sur l'étranger et les autres créances commerciales. La « trésorerie échéancée » correspond à l'ensemble des instruments de trésorerie hors découverts et escompte. La catégorie « Immobilier » regroupe les prêts immobiliers classiques, ainsi que le crédit-bail immobilier. Les « crédits d'équipement » regroupent les crédits à l'équipement aidés ainsi que les autres crédits à l'équipement. Enfin, les « Autres crédits d'investissement », comprennent les autres crédits à la clientèle, les prêts subordonnés, ainsi que le crédit-bail mobilier.

La méthodologie de l'enquête sur le cout du crédit aux entreprises a évolué en 2017. Elle prend en compte les crédits nouveaux accordés au cours de chaque trimestre aux sociétés non financières, les entrepreneurs individuels étant exclus de cette analyse. Les séries ne sont donc plus comparables avec celles publiées auparavant.

S'agissant des **taux des crédits aux particuliers**, les « crédits à l'habitat » intègrent l'ensemble des crédits à l'habitat des ménages et ce quelle que soit la période de fixation initiale du taux (PFIT). Les « découverts » incluent toutes les utilisations de découvert enregistrées au cours d'un mois de référence ainsi que les crédits de trésorerie non échéancés (crédits permanents ou revolving). Le montant déclaré est le montant débiteur moyen constaté au cours du mois de référence. Les « prêts personnels » incluent, en plus des prêts personnels, les financements de ventes à tempérament et les prêts sur carte de crédit.

Dates d'extraction des données : Mars 2020.

<sup>\*</sup> Depuis la publication de l'arrêté de décembre 2018, dans un souci de cohérence dans la mesure où l'encours de crédit aux collectivités locales retenu est l'encours sain, l'encours de crédit total pris en compte est l'encours sain, et non l'encours brut.